



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mars à 18h

2022/019

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Sébastien ABADIE, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINE, Caroline ECORCHON, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA. En visio : Michel DUHAMEL

Absents : Bernard JOUCLA (procuration pour Dominique GAYE), Jean TRILLE (pour Stéphanie MARQUEZ), Bruno CAZERES (pour Jean-Christophe MADELAINE), Serge ALMENDRO (pour Alexandre ARRIZABALAGA), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Gisèle VINCENT, Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 mars 2022

DENOMINATION DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'un lotissement de 4 habitations va être construit entre la rue du Pic du Midi et la rue Brulée.

Il a été nécessaire pour favoriser l'accès à ce lotissement de prévoir la création d'une impasse.

La commission urbanisme s'est réunie vendredi 4 mars pour échanger et proposer au Conseil Municipal un nom à cette voirie.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à dénommer cette voirie : « impasse de la Collégiale ».

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le..... 10 MARS 2022

de la publication le..... 10 MARS 2022

IBOS, le..... 10 MARS 2022

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

